

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 30 AOUT 2023 – 9h45

---

## Compte rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Sylvain CLOCHARD
- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Natacha MAXIN
- Alix MENARD
- Pascal ROBIN

Étaient excusé.e.s :

- Jeremy BRETA pouvoir à Stéphane LIBS
- Eva BRUCATO pouvoir à Martin BIDOU
- Paul-Marie CLARET pouvoir à Sylvain CLOCHARD
- Elise MIGNOT
- Aline ROLLAND

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ

12 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s

### 1. Validation du compte-rendu du CA du 7 juin 2023

Le compte rendu de la réunion de conseil d'administration du 7 juin 2023 est validé à l'unanimité.

### 2. Validation du compte-rendu AG

Le compte rendu de l'AG du 16 mai 2023 est validé à l'unanimité.

### 3. Préparation Réunion SCARE au Congrès

- Choix du format

Une réunion est organisée par le SCARE lors du Congrès des Exploitants, sur le créneau précédemment occupé par l'AG, pour maintenir un rendez-vous avec les adhérent.e.s. Bien qu'il y ait moins d'adhérent.e.s

présent.e.s qu'à Cannes, il est nécessaire de créer un espace pour parler de l'Art et Essai à Deauville, les retours des trois années précédentes allant dans ce sens.

La discussion prendrait la forme d'un échange libre, dans une petite salle installée en cercle. Le but est de recueillir les opinions et ressentis des adhérent.e.s que le CA n'a pas l'occasion d'entendre souvent. Il est proposé d'inviter également l'AFCAE et les membres du groupe de travail sur la diffusion (SDI, DIRE, ACID, GNCR) pour approfondir les échanges qui ont déjà eu lieu.

- Choix des thèmes

Art et essai / rapport Lasserre / projets de loi

La réunion aura pour thème la future réforme Art et Essai. Elle aura pour base le rapport Lasserre et les positions déjà émises par le SCARE afin de les approfondir, de les valider ou non selon les retours des adhérent.e.s.

Le premier souci posé est l'aspect très technique de la réforme, qui fait bouger des critères souvent mal connus des exploitant.e.s ne prenant pas part aux commissions.

Il est alors suggéré de créer un document explicatif sur le fonctionnement de la subvention, les changements opérés par la réforme de 2017, les conséquences étudiées par le CNC en 2022 et les propositions du rapport Lasserre. De cette manière, tout le monde présent aurait les mêmes bases pour avoir une discussion constructive. Ce document sera envoyé en amont aux personnes ayant confirmé et distribué sur place.

Plusieurs axes de discussion et positions du SCARE sont évoqués pour conduire le débat :

- Le collège de recommandation et sa réduction à 50 personnes en 2017. Ce nombre doit être réévalué à la hausse : dans le système actuel, il ne faut que 15 votant.e.s pour décider de la recommandation d'un film, et donc au minimum 8 personnes en faveur pour le recommander. C'est trop peu pour décider de l'avenir d'un film et de sa programmation en salle. D'autant plus que les films sont parfois vus tardivement par le collège, menant à des recommandations a posteriori qui favorisent les circuits dans la programmation et privent les salles Art et Essai de films porteurs (comme pour *Nope* par exemple).
- Le sens de la politique publique du soutien des salles. Il est nécessaire de questionner le sens l'arbitrage des commissions : à enveloppe fermée, toutes les salles ne peuvent pas être récompensées, et une réforme conduirait forcément à des salles « perdantes ». Il n'y a pas de sens à récompenser des salles qui diffusent des films Art et Essai en dessous des chiffres du marché (soit moins de 25% de films Art et Essai diffusés), d'où une nécessité de rehausser les seuils.
- En découle directement la nécessité de la subvention pour promouvoir les films de la diversité. Le phénomène de concentration du public qui s'est accentué ces dernières années contraint les salles à un travail d'autant plus important sur les films de la diversité. Si le travail des salles n'est pas reconnu à sa juste valeur, ces films seront les premiers lésés, car les salles n'auront plus les moyens pour les promouvoir. La baisse des subventions en 2022 pour de nombreuses salles de catégorie A en est la première manifestation.
- Les coefficients sur les films. Le rapport Lasserre préconise une application de coefficients pondérateurs sur les films lors de leur classement, qui permettrait de différencier l'Art et Essai porteur des films fragiles. La question se pose du moment de l'application de ce coefficient : directement au moment de la recommandation, ou au moment de l'attribution de la subvention. Cette deuxième option impliquerait la possibilité d'un classement sans subvention. Les administrateur.rice.s se prononcent tou.te.s en faveur de la pondération au moment de la recommandation.

#### **4. Médiation et concurrence**

- Barbie, accès aux films porteurs

Pendant l'été, la stratégie de sortie de Warner pour *Barbie* a provoqué de vives réactions de certain.e.s programmeur.rice.s de salles Art et Essai au moment de la sortie. Le film n'a pas été montré avant la

sortie, ni aux programmeur.rice.s, ni au collège de recommandation, et Warner s'est axé sur une sortie nationale uniquement dans les circuits. Les salles Art et Essai ont déploré une stratégie les discriminant et contournant la recommandation a priori : le SCARE a donc envoyé un courrier à Warner dénonçant ce procédé. Warner a répondu en menaçant de retirer le film des salles prévues en troisième semaine dans l'attente d'une médiation. Cette réaction des salles est arrivée trop tard, au moment de la sortie du film en voyant l'effet d'engouement qu'il provoquait chez les spectateur.rice.s, et il aurait été préférable que cette prise de position arrive avant pour conduire une meilleure discussion avec Warner.

Désormais, le sujet est clos : les salles ont eu pour la plupart le film en continuation, le film n'a finalement pas été recommandé, et un accord sur *Bernadette* a été trouvé. Mais il est important de prendre en compte cette faille du système de recommandation a priori, que les distributeur.rice.s utilisent pour définir des stratégies de sorties excluant d'emblée les salles Art et Essai.

#### - Play it Again

L'ADRC organise son opération Play it Again depuis plusieurs années en septembre, afin de valoriser les sorties patrimoine sur le territoire national. L'opération est normalement réservée aux adhérent.e.s de l'ADRC ; or, depuis deux années, l'opération est également proposée à des salles Pathé et CGR. Des salles adhérentes à l'ADRC ont donc appris dès juillet que leur concurrent direct participait à l'opération avant même d'avoir pu confirmer ou non leur participation à l'ADRC, qui avait fixé une date limite fin août. Le GNCR et le SCARE ont envoyé un courrier à l'ADRC pour les interroger sur ce procédé. De plus, le choix de la date, en septembre, où le calendrier des sorties est déjà très chargé, est questionné. Une rencontre avec l'ADRC a été sollicitée afin d'échanger sur le sujet.

#### - UGC « Aime et Découvre »

UGC a lancé l'opération d'avant-premières « Aime et Découvre » à la rentrée à la place de la semaine de la comédie. Cette opération se positionne sur tous les films Art et Essai porteurs de la rentrée (*Les Feuilles mortes, Le Procès Goldman...*), avec un tarif unique à 8,50€. Les salles Art et Essai en concurrence, qui sortent les films en SN, n'ont parfois pas été prévenus par les distributeurs. Cet axe de programmation très concurrentiel d'UGC rend le positionnement des salles indépendantes beaucoup plus difficile ; de plus, cela renforce la nécessité et la pertinence des engagements de distribution, afin d'avoir une position claire sur le plan de sortie en amont.

## 5. Questions diverses

Demande point en CA de Julien Rejl

À la suite du partenariat avec la Quinzaine des Cinéastes pour l'opération la Quinzaine en Salles, un point avec le CA a été demandé par Julien Rejl, délégué général.

Les résultats de cette nouvelle opération ne sont pas très satisfaisants : hormis les séances parisiennes, seuls *Le Procès Goldman* et *Le Livre des Solutions* ont marché. Les administrateur.rice.s pointent du doigt un manque d'accompagnement des films : pas de communication dédiée, et pas de budget alloué au déplacement des intervenant.e.s en salles, donc impossibilité de créer des animations.

Demande Formation podcast

Nolwenn Thivault, de Narrason, a contacté le SCARE pour une proposition de monter une formation sur l'animation du podcast en salles. Le projet n'est pas jugé pertinent, d'autres organismes de formation sont plus spécialisés dans la médiation et l'animation en salles, le nombre de projets du Scare ne permet pas de se lancer dans une nouvelle formation, aléatoire.

## Demande Cinesociety

Cinesociety nous a proposé un partenariat sur leur projet de service de billetterie innovante, qui permettrait de tracer la data des spectateurs directement et de générer des campagnes publicitaires ciblées. Ce projet sera présenté à France 2030, et le SCARE servirait de tiers de confiance, sur le même modèle que le projet avec Klox.

Le projet n'est pas assez défini pour les administrateur.rice.s, et ont peur d'alimenter un climat de suspicion autour du manque de transparence des outils numériques proposés. Le projet sera rediscuté après plus de précisions. Il est décidé néanmoins de figurer dans l'appel à projets.

## Rapport Bacchi

A la suite du rapport Bacchi, le groupe de sénateurs l'ayant rédigé comptent déposer une proposition de loi pour appliquer leurs recommandations. Il faudra solliciter un rendez-vous pour échanger avec elleux sur le sujet.